

# Module n°2 : FORMATION-ACTION des acteurs de l'établissement

## Contexte

---

Inaptitude, handicap, maintien dans l'emploi sont autant de situations que les établissements de santé sont amenés à prendre en compte dans la gestion des secondes parties de carrière des agents. Afin de répondre à la diversité de ces problématiques, l'ANFH propose aux établissements un dispositif d'accompagnement qui vise à définir et mettre en œuvre une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière. Modulable et personnalisable, il s'articule en trois temps.

## Objectifs

---

En fonction des résultats de la phase de diagnostic, chaque établissement ou groupe d'établissements définira le programme personnalisé de ce module : gestion statutaire, reclassement, dispositifs de formation, CEP et mobilité professionnelle, etc.

## Programme

---

- Les enjeux, la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière.
- L'accompagnement des professionnels dans leur évolution professionnelle. L'identification et la valorisation des potentiels de chaque agent.
- La mise en œuvre des modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels et identification des enjeux du CEP.
- Les facteurs de réussite de mobilité professionnelle dans le cadre des secondes parties de carrières.
- Les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitudes.
- Le fonctionnement du dispositif de reclassement et les différentes situations possibles.
- L'importance d'un accompagnement (encadrement, cellule RH) et d'un management bienveillant.

**Public**

**Tout personnel**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
PAF08**

**Nature**

**AFR**

**Durée**

**42 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**